


Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

3 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Hantson Philippe (coordinateur) ;Schmit Grégory ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables	L'étudiant devra disposer de notions de base de chimie minérale et organique, de notions de biochimie (réactions enzymatiques essentielles du métabolisme) et de notions de physiologie humaine
Thèmes abordés	Le cours se présente essentiellement sous forme d'un exposé magistral. Les enseignants abordent trois aspects distincts, à savoir les aspects médico-légaux de la toxicologie (alcoolémie et roulage, etc.), les aspects pathologiques sur les différents systèmes organiques et une introduction à la génétique médico-légale.
Acquis d'apprentissage	<p>1 L'objectif de cet enseignement est de fournir à l'étudiant les bases de la compréhension du rôle de la toxicologie dans les investigations judiciaires, dans l'expertise et dans le témoignage en justice, notamment en expliquant les techniques utilisées et les effets toxiques sur l'organisme.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Faculté ou entité en charge:	SBIM

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en médecine légale	MLEG2MC	3		
Master [120] en sciences biomédicales	SBIM2M	3		